



## PROCES VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES 2003

Vendredi 13 février 2004 – Salle des Corbolottes à Saint Jean de la Ruelle

*Membres présents* : Gaël THOMAS-CHOLLIER, Nadine VIAUD, Pierre CHASSIGNEUX, Stéphane LECONTE, Nicolas LECONTE, Christian LECONTE, Brigitte RAHARD, Adeline GERARDIN, Hélène CAMUS, Jeannine ROLAND, Joël JACQUARD, Catherine CHASSIGNEUX, Bruno FOUASSIER, Fabien TOURNADRE, Antoine MORVAN, Agnès DEBOYSSON, Vincent DEBOYSSON et Joao Filipe FIGUEIREDO

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Début de la séance à 20H

Afin de mettre en conformité les statuts de l'ACKVL pour obtenir un agrément du Ministère des Sports mais aussi adapter la représentation au sein du Comité Directeur des Animations Canoë Val de Loire (Montjoie Canoë St Denis en Val (MSD) et Plein Air Canoë-Kayak Club St Jean de la Ruelle (PACKCS)), le Comité Directeur constitutif de l'ACKVL présente à l'assemblée des adhérents les modifications apportées.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Ils seront soumis à la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'à la Préfecture du Loiret.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Début de la séance à 20H30

#### 1. Appel des membres

Avec l'application des nouveaux statuts la MSD obtient 4 voix et est représentée par son Président Pierre CHASSIGNEUX. Le PACKCS obtient 3 voix et est représenté par son Président Gaël THOMAS-CHOLLIER.

#### 2. Rapport Moral du Président

« Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence à cette première Assemblée Générale Ordinaire de l'Alliance Canoë-Kayak Val de Loire, moment privilégié dans la vie de notre nouvelle association.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet les clubs de la Montjoie Canoë et Plein Air Canoë-Kayak Club St Jean de la Ruelle ont mis en commun leurs activités pour créer le premier club de canoë-kayak pour l'agglomération d'Orléans.

Cela ne s'est malheureusement pas fait sans heurt avec nos partenaires fédéraux, régionaux, départementaux et locaux. Tous font le constat que 6 clubs fédéraux dans notre agglomération nuisent au développement de notre pratique sportive mais seulement deux ont su franchir le pas et réunir les deux bases de l'entrée et de la sortie de l'Agglo Val de Loire.



Après l'élan donné par une saison estivale fructueuse, il nous faut maintenant confirmer notre mutation par des résultats sportifs et ainsi trouver notre rythme de croisière.

Après 8 mois d'activité, le bilan est positif avec déjà un potentiel d'investissement en matériel et homme.

Je remercie ici tout les bénévoles et professionnels qui contribuent au bon fonctionnement de notre association.

Notre structure est à la fois simple par sa démarche et complexe pour sa mise en œuvre car il faut aller au-delà des cultures de club. La logistique due à notre éclatement géographique : bases, lieux de stockage, piscines, salles de musculation, doit par exemple devenir une force et non un frein par rapport à un club centralisé.

Notre mode de fonctionnement n'est pas réglé par un cadre rigide mais doit s'affiner pour que chaque adhérent de l'ACKVL puisse trouver sa place au sein de l'association en fonction de ses objectifs sportifs et touristiques.

Je resterai vigilant et garant à ce que chaque adhérent ait les mêmes droits et devoirs quelque soit sa provenance.

J'attache une grande importance à notre image extérieure car c'est la vitrine de notre club qui doit s'affirmer dans les paysages associatif et politique pour se développer.

Nous sommes ensemble pour une grande aventure ; faisons en sorte qu'elle soit la plus belle possible et pour longtemps.

Bonne année sportive à tous.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Le Président de l'ACKVL, Gaël THOMAS-CHOLLIER»

Rapport moral adopté à l'unanimité.

### **3. Bilan financier**

#### **Comptes du 01/07/2003 au 31/2003**

« C'est avec plaisir que je me présente devant vous pour cette 1<sup>ère</sup> assemblée générale de l'ACKVL.

Association créée en juillet 2003, nous avons pu avoir le plaisir de constater que la mise en commun d'idées, d'hommes, de moyens et de matériels était la solution pour que deux clubs si différents mais tout compte fait si proches, se regroupent pour former une nouvelle entité.

Bien sûr, si sur le terrain, la réunification a été rapide et s'est faite sans heurts, la mise en place administrative a elle, été un peu plus difficile du fait de 2 gestions quelques peu différentes. Cependant, la bonne volonté de tous s'étant fait jour, les résultats sont là !

L'ACKVL dégage au titre des 6 premiers mois d'exercice un bénéfice de 18 679 €

Je ne vais pas vous faire la lecture des chiffres, mais plutôt vous résumer les activités qui ont été les nôtres au cours de ces 6 mois.

L'ACKVL a été créée pour mettre en commun les hommes et le matériel des 2 clubs fondateurs que sont le PACKCS et la Montjoie Canoë, tout au long de l'année bien sûr, mais surtout lors de la période estivale pour répondre aux attentes d'une clientèle espérons le toujours plus nombreuse. Le bel été 2003 et sa chaleur, nous ont ainsi permis un résultat net de 21600 E concernant l'animation estivale. Remercions d'ailleurs Arnaud, Fabien, Hélène, Adeline et tous ceux oubliés qui ont participé dans l'ombre ou la lumière, à cette réussite.

L'ACKVL, s'est aussi une mise en commun des moyens et des spécificités de deux clubs. Ainsi, si d'un côté, certains ont découverts ce que sortie de compétition ou entraînement en groupe veut dire, d'autres auront pu goûter pour la première fois au plaisir de la navigation en mer. Les frais occasionnés par ces sorties communes se répartissent de la façon suivante :

- Compétition tous types : 502 €
- Sorties tourisme : 459 €

Les frais de fonctionnement du club ont été de 2470 E comprenant les frais des véhicules, les frais de fonctionnement à proprement parlés (fournitures administratives, petit équipement, frais d'actes,...), et les actions promotions externes avec une publicité à l'office du tourisme et la fabrication de quelques T-shirt portant notre logo.

Reste tout de même les recettes émanant des cotisations adhérents, avec un total net de 2450 €

Du travail reste à accomplir pour qu'administrativement et financièrement, tout soit cadré et appliqué. Mais la volonté de réussite est là, nous l'avons prouvé au cours de ces 6 premiers mois, nous le prouverons à nouveau chaque jour qui vient. Les idées sont là pour 2004, les actions aussi.

La Trésorière, NADINE VIAUD. »

La vérificatrice aux comptes, Brigitte RAHARD donne son approbation des comptes.

### Bilan financier :

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
		ACKVL (compte exploitant) Résultat de l'exercice (bénéfice)	18 679,06
<u>Trésorerie</u>		<u>Emprunt</u>	
<i>Compte courant</i>	6 440,27		
<i>Livret</i>	12 215,00		
<i>Caisse</i>	23,79		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18 679,06</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>18 679,06</b>

### Compte de résultats :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE en Euro (R - D)
<b>Cotisations</b>			<b>2 450,60</b>
<i>Club 2003/2004</i>		5 424,60	
<i>redevance FFCK</i>	2 844,00		
<i>Cotisation CDCK</i>			
<i>Cartes Canoë découverte</i>	122,00		
<i>Duplicata licence</i>	8,00		
<b>Subventions</b>			<b>0,00</b>
<i>Mairie</i>			
<i>DRDJS</i>			
<i>Conseil Général du Loiret</i>			
<b>ANIMATIONS ESTIVALES</b>			<b>21 607,92</b>
<b>Location</b>	230,00	16 638,17	16 408,17
<b>Randonnées Groupes</b>		8 946,55	8 946,55
<b>Déplacement, missions</b>	3 746,80		-3 746,80
<b>Produits Financiers</b>			<b>0,00</b>
<i>Int Livret</i>			
<b>Achat Matériel Club</b>	1 732,49	200,00	-1 532,49
<b>Aide achat matériel personnel</b>	2 701,94	2 289,78	-412,16

<b>Entretien Matériel</b>				<b>0,00</b>
	<i>Club</i>			
	<i>Mairie</i>			
<b>Actions promotion</b>				<b>-150,43</b>
	<i>Slalom esquimautage</i>			<i>0,00</i>
	<i>Loto</i>			<i>0,00</i>
	<i>Publicité</i>	108,00		<i>-108,00</i>
	<i>Annonces Insertions</i>	42,43		<i>-42,43</i>
<b>Frais véhicule club</b>				<b>-1 727,70</b>
	<i>Carburant</i>	982,95		
	<i>Entretien</i>	744,75		
<b>Frais fonctionnement club</b>				<b>-593,20</b>
	<i>Fournitures entr. et petit équipements</i>	146,98		
	<i>Fournitures administratives</i>	178,28		
	<i>Assurances</i>			
	<i>Déplacement Divers</i>			
	<i>Réception interne</i>			
	<i>Téléphone</i>			
	<i>Internet</i>	50,00		
	<i>Timbres</i>	14,40		
	<i>Frais d'actes</i>	203,54		
	<i>Don</i>			
	<i>Bénévolat</i>	20 000,00	20 000,00	
<b>Formation</b>				<b>0,00</b>
	<i>initiateur</i>			
	<i>Moniteur et BE</i>			
<b>Compétition</b>				<b>-501,99</b>
	<i>Descente</i>			<i>0,00</i>
	<i>Mer</i>	418,50	230,00	<i>-188,50</i>
	<i>Polo</i>			<i>0,00</i>
	<i>Coupe des jeunes</i>			<i>0,00</i>
	<i>Slalom</i>	313,49		<i>-313,49</i>
	<i>CEL</i>			<i>0,00</i>
<b>Sorties</b>				<b>-459,05</b>
	<i>Tourisme</i>	727,40	268,35	<i>-459,05</i>
	<i>Stages jeunes</i>			<i>0,00</i>
<b>Frais Financiers (écart conversion)</b>		2,44		<b>-2,44</b>
<b>Charges et Produits exceptionnels</b>				<b>0,00</b>
		35 318,39	53 997,45	<b>18 679,06</b>

Quitus donné à l'unanimité

**4. Budget prévisionnel**

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE en Euro (R - D)
<b>Cotisations</b>			<b>230,00</b>
<i>Club 2004/2005</i>		4 000,00	
<i>redevance FFCK</i>	3 200,00		
<i>Cotisation CDCK</i>	70,00		
<i>Cartes Canoë découverte</i>	500,00		
<i>Duplicata licence</i>			
<b>Subventions</b>			<b>10 300,00</b>
<i>Mairies</i>		3 000,00	
<i>EDF-CNASEA</i>		3 000,00	
<i>DRDJS</i>		3 000,00	
<i>Conseil Général</i>		1 000,00	
<i>Clubs ACKVL</i>		300,00	
<b>ANIMATIONS ESTIVALES</b>			<b>27 500,00</b>
<b>Location</b>		13 000,00	13 000,00
<b>Randonnées Groupes</b>		20 000,00	20 000,00
<b>Déplacement, missions</b>	5 500,00		-5 500,00
<b>Produits Financiers</b>		62,00	<b>62,00</b>
<i>Int Livret</i>			<b>0,00</b>
<b>Achat Matériel Club</b>	9 500,00		<b>-9 500,00</b>
<b>Aide achat matériel personnel</b>	15 000,00	13 500,00	<b>-1 500,00</b>
<b>Entretien Matériel</b>			<b>-500,00</b>
<i>Club</i>	500,00		
<b>Actions promotion</b>			<b>1 100,00</b>
<i>Slalom esquimautage</i>			0,00
<i>Loto</i>		3 000,00	3 000,00
<i>Publicité</i>	700,00	300,00	-400,00
<i>Annonces Insertions</i>	1 500,00		-1 500,00
<b>Frais véhicule club</b>			<b>-6 500,00</b>
<i>Carburant</i>	2 000,00		
<i>Entretien</i>	4 500,00		

<b>Frais fonctionnement club</b>			<b>-2 454,00</b>
<i>Fournitures entr. et petit équipements</i>	300,00		
<i>Fournitures administratives</i>	400,00		
<i>Assurances</i>	1 300,00		
<i>Déplacement Divers</i>			
<i>Réception interne</i>	150,00		
<i>Téléphone</i>	200,00		
<i>Internet</i>	54,00		
<i>Timbres</i>	50,00		
<i>Frais d'actes</i>			
<i>Don</i>			
<i>Bénévolat valorisé</i>	20 000,00	20 000,00	
<b>Salaires et Charges</b>			<b>-11 438,00</b>
<i>Rémunérations brutes</i>	8 470,00		
<i>Charges</i>	3 812,00	1 694,00	
<i>Impôts et taxes</i>	850,00		
formation continue, taxe sur les salaires ...			
<b>Formation</b>			<b>-1 200,00</b>
<i>initiateur</i>	200,00		
<i>Moniteur &amp; BE</i>	1 000,00		
<b>Compétition</b>			<b>-5 800,00</b>
<i>Descente</i>	1 500,00		-1 500,00
<i>Mer</i>	500,00		-500,00
<i>Polo</i>	100,00		-100,00
<i>Coupe des jeunes</i>	100,00		-100,00
<i>Slalom</i>	3 500,00		-3 500,00
<i>CEL</i>	100,00		-100,00
<b>Sorties</b>			<b>-300,00</b>
<i>Tourisme</i>	1 000,00	700,00	-300,00
<i>Stages jeunes</i>	200,00	200,00	0,00
<b>Frais Financiers (écart conversion)</b>			<b>0,00</b>
<b>Charges et Produits exceptionnels</b>			<b>0,00</b>
	86 756,00	86 756,00	<b>0,00</b>

Budget adopté à l'unanimité

Brigitte RAHARD est élue vérificatrice aux comptes pour la période 01/01/2004 au 31/12/2004.

## 5. Election du Comité Directeur

Le nouveau Comité Directeur est élu pour trois ans.

Membres constitutifs démissionnaires : Hélène THOMAS-CHOLLIER et Catherine CHASSIGNEUX.

Par application des nouveaux statuts : 3 membres du PACKCS y compris le membre de droit peuvent siéger ; 4 membres de la MSD y compris le membre de droit peuvent siéger.

Sont élus à l'unanimité :

- Président : Gaël THOMAS-CHOLLIER  
02/06/1976 à Orléans, Ingénieur d'Etudes, 118 Bd de Lamballe 45400 Fleury les Aubrais  
PACKCS, membre de droit
- Vice-président : Pierre CHASSIGNEUX,  
18/09/1955 à Tours, Enseignant EPS, 271 impasse de la Bergère, 45750 St Pryvé - St Mesmin  
MSD, membre de droit
- Trésorière : Nadine VIAUD,  
25/08/1967 à Fontainebleau, Contrôleuse de gestion, 5 rue Chanteloup 45140 St Jean de la Ruelle  
PACKCS
- Secrétaire : Stéphane LECONTE,  
11/11/1972 à Orléans, Agent de travaux, 27 route de Blois, 45130 St Ay  
MSD
- Compétition : Fabien TOURNADRE  
02/07/1982 à Orléans, Etudiant, 6 RUE LAZARE CARNOT, 45100 Orléans  
MSD
- Tourisme : Christian LECONTE  
11/05/1953 à Olivet, Facteur, 9 RUE DE MOISSONNEURS, 45560 ST DENIS EN VAL  
MSD
- Jeunes & féminines : Adeline GERARDIN,  
15/05/1985 à Orléans, Lycéenne, 52 rue du 11 octobre, 45140 St Jean de la Ruelle  
PACKCS

## 6. Vie associative

### a. Promotion

Dès sa première adhésion à la FFCK, L'ACKVL a obtenu un label fédéral FFCK \*\*\* mention Ecole Française de Canoë-Kayak.

Pour la promotion du club et l'animation estivale, différents supports sont en cours de réalisation : site Internet, livret d'accueil pour le grand public, tenue vestimentaire, autocollants...

Des journées promotionnelles comme les Jours de Loire et 8 Jours en Sports sont déjà planifiées.

### b. Calendrier sportif

Le calendrier est en ligne sur le site Web. Il est mis à jour régulièrement et diffusé aux adhérents au moins par mail.

### c. Compétition

La politique d'inscription aux compétitions ainsi que les modalités de remboursement sont décrits dans les derniers procès verbaux de Comité Directeur (disponibles sur le site Web et sur demande).

L'Assemblée félicite les résultats des athlètes pour la saison écoulée : 2 N1 Slalom dont 1 dans le top 10, une équipe N2 descente, une équipe N3 slalom et 3 jeunes en équipe polo départementale.

Déjà les résultats du début de la nouvelle saison aux couleurs de l'ACKVL sont encourageants : 2 montées en N2 slalom.

#### **d. Tourisme & stages**

*Rappel :*

Le Président incite aux initiatives locales et rappelle que toute manifestation doit être inscrit au calendrier.

Un plan d'investissement de 5000 € est en cours pour renouveler le parc de matériel tourisme et mer.

#### **e. Aide à l'achat de matériel personnel**

*Rappel :*

Les achats de matériel personnel sont à favoriser. Le club fournit le matériel de base et subventionné pour des pratiques déterminées (plans d'équipement, athlètes de haut niveau, ...).

Pour tout achat une remise club pouvant aller jusqu'à 10% peut être accordée par le Président sur photocopie de facture et formulaire joints.

Pour l'achat de bateau la limite est fixée à 100 € sur validation du Comité Directeur.

Les achats groupés sont à favoriser pour une remise revendeur plus importante. De ce fait la remise totale au bénéfice de l'adhérent peut atteindre ~20% voire plus (remise du vendeur + aide de l'ACKVL).

#### **f. Formation & sécurité**

La formation des cadres bénévoles et dirigeants est une nécessité. Une association - employeur se doit de maîtriser certains domaines comme le management, la sécurité, ...

Plusieurs cadres sont en cours de formation Brevet d'Etat, Moniteur et Initiateur.

Un jeune est en internant au Pôle Espoir à Tours

L'assemblée leur donne tout le soutien nécessaire à leur réussite.

Le Président rappelle aux adhérents l'obligation de respecter les règles de sécurité liées à la pratique de notre activité conformément aux textes de loi en vigueur.

#### **g. Transport**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'ACKVL possède un minibus 9 places stationné à St Jean de la Ruelle.

Avec 1 minibus PACKCS et 2 minibus MSD, ce sont 4 véhicules dont 2 dans chaque base qui sont disponibles pour l'ensemble des activités.

Une demande de participation au prochain plan d'équipement véhicule régional a été transmise au Comité Régional.

#### **h. Bases**

La base de St Jean de la Ruelle en bord de Loire sera opérationnelle au printemps 2004.

Avec celle de St Denis en Val, l'ACKVL couvre tout le linéaire ligérien de l'agglomération Orléanaise.

Cependant le PACKCS est contraint de déménager de son local principal sans relogement convenable à courte échéance.

La base de St Denis en Val ne peut stocker d'avantage de matériel pour palier temporairement à ce manque.

### **7. Animation estivale**

L'animation estivale a pour objectif de promouvoir l'activité au grand public et favoriser l'insertion des jeunes par des actions sociales.

C'est notre principale source de revenus pour l'emploi d'un cadre permanent.

Pour simplifier la gestion de deux bases, un outil informatique est en cours de développement. Ainsi tous les acteurs de cette animation pourront saisir et consulter l'évolution des groupes et suivre l'activité.



## 8. Emploi d'un cadre permanent

L'ACKVL s'est engagée dès sa création à pérenniser l'ex-emploi jeune de la MSD  
Les finances ne permettent d'occuper pour l'instant Arnaud COURTILLE qu'à 70%.

La difficulté principale à son embauche est l'obtention d'une attestation de préqualification.  
Cette condition permettra également au permanent de passer son Brevet d'Etat dans la limite de 3 ans à partir de sa date d'embauche.

Toutes les pistes sur le cofinancement de cet emploi sont à l'étude.

L'objectif reste l'emploi d'Arnaud à temps complet dès que possible.

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H20.

Le Secrétaire

Le Président

Stéphane LECONTE

Gaël THOMAS-CHOLLIER